

# ASSEMBLEE GENERALE DE LA LUDOTHEQUE DES AVANCHETS LE 28 AVRIL 2016

---

Étaient présents pour l'Association de la Ludothèque des Avanchets :

## **Le comité :**

Madame Marianne **Delaloye** présidente  
Madame Amal **Elberdey** trésorière  
Madame Corinne **Aebischer** secrétaire

## **Les Bénévoles :**

Madame **Murselaj** Aferdita, Madame **Rousseau** Véronique, Monsieur **Bron** Gilles-Olivier, Madame **Mikulic** Stefica

## **Le ludothécaire :**

Monsieur Pierre **Bleiker**

Étaient présents en qualité de partenaires ou d'invités :

## **Les ludothécaires :**

Madame **Casto** Marie-France, ludothécaire, Ludothèque du Lignon  
Madame **Monnier** Josette, présidente, Ludothèque du Lignon  
Madame **Jonhson** Claude, ludothécaire, Ludothèque de Châtelaine  
Madame **Pellaud** Nicole, ludothécaire, Ludothèque des Libellules

## **Le SCOS**

Monsieur Serge **Koller**, travailleur social pour la Délégation à la Jeunesse

## **Les autorités politiques :**

Monsieur Jean-Pierre **Tombola** conseiller municipal

## **Les partenaires du quartier**

Madame Sarah **Aymard**, animatrice MQAV  
Madame **Barbey** Maria, GIAP école Jura  
Madame **Huarcaya Rodriguez** Lourdes, GIAP école Salève  
Madame **Hauri** Dolly, faites Avanchets

## **Excusés :**

Madame **Christine** Hess vice présidente du comité, le Conseil Administratif incorpore, le Conseil Municipal, Monsieur **Conconi** service technique Ville de Vernier, Monsieur Marko **Bandler** responsable du SCOS, Madame Stéphanie **Pédat** déléguée de la jeunesse SCOS, Madame **Walder** Céline bibliothèque des Avanchets

### **a. Ouverture de la séance à 18h00**

Mot de bienvenue de la présidente.

### **b. Approbation du PV de l'AG 2015**

Monsieur **Koller** précise qu'il n'est pas représentant de la commune mais qu'il représente les services communaux.

Le PV est accepté par 11 oui et 2 abstentions.

### **c. Admission et démission des membres**

Notre association compte 119 membres actifs dont 43 nouveaux membres.

Les personnes deviennent membres lors de leur inscription qu'ils paient un abonnement ou qu'ils paient une location. L'essentiel est que tous puissent jouer. Nous comptons des membres partenaires tels que le GIAP, Faites Avanchet, la bibliothèque et la MQAV.

La qualité de membre qu'il soit annuel ou location est acceptée à l'unanimité.

Les 43 nouveaux membres sont acceptés à l'unanimité.

### **d. Rapport d'activité, rapport des comptes et rapport des vérificateurs des comptes**

Pierre nous cite les événements marquants de l'année :

- Janvier la ludo a accueilli toutes les classes de l'école Jura.
- Février première ouverture durant les vacances.
- Mars nous avons reçu un bout de cave de la part de la bibliothèque.
- Avril nettoyage et tri des jeux durant les vacances.
- Mai ludo cycle animations dans le quartier.
- Juin fête des écoles avec tenue d'un grand stand, promotions tenue d'un stand commun avec les ludos de la commune.
- Juillet participation à Cité ETE en collaboration avec la MQAV la bibliothèque et les TSHM.
- Août désert aux Avanchets...
- Septembre, octobre et novembre très bonne fréquentation introduction des samedis ludiques. Animations avec la bibliothèque ou la ludo a rencontré le public de la bibliothèque et vice versa, ce fut un temps fort ou des publics différents se sont rencontrés.
- Décembre le loto qui a rencontré en vif succès.

La ludo a vu passer 4723 personnes ce qui fait une moyenne de 105 joueurs par semaine. Nous avons compté jusqu'à 40 personnes à la fois.

- 1553 heures travaillées dont 62% vouées à l'accueil.
- 13 heures par semaines pour les couvertures tous public.
- 12 bénévoles
- 714 jeux sont mis à disposition.

Nous remercions le SCOS, la bibliothèque le GIAP, les TSHM, la MQAV, les ludothèques de la commune, l'AGL, FLS (fédération des ludothèques suisse) pour leur collaboration.

Pour plus de précision vous référer au rapport d'activité 2015 qui est à votre disposition à la ludothèque.

Une question est posée à savoir comment **Pierre** compte la fréquentation : chaque personne qui rentre dans la ludo est comptée même si ce n'est que pour 2 minutes ? Effectivement chaque personne est comptée du moment qu'elle vient profiter des services de la ludothèque (rendre un jeu par exemple).

Les ludothécaires des autres quartiers en feront de même dorénavant.

**Amal** nous commente les comptes :

- Il nous reste CHF 6611.- sur la subvention de la ville de Vernier qui s'est élevée en 2015 à CHF 23000.-.
- Nous avons eu un apport de CHF 1229.- pour notre activité normal. Il faut ajouter à ce chiffre CHF 272.- pour les revenus de la fête des promotions.
- Les charges : CHF 1132.- pour des frais d'animation non comptés au budget.
- CHF 2000.- liés à l'achat de jeux.
- Le capital de CHF 16535.- va être réinvesti CHF 7000.- en 2016 et CHF 6500.-

Pour 2017 :

- Priorité à la formation de **Pierre** qui commencera en septembre et qui est demandée par la commune CHF 5000.-.
- Nous demanderons une subvention de fonctionnement de CHF 18000.- à la commune.
- Le salaire de Pierre est assuré par la FASe.
- Les frais liés au personnel baisseront à terme, nous sommes en phase de transition. Les frais vont devenir des frais de formations. Nous sommes en pleine réflexion. Comment motiver des bénévoles sans les rémunérer ? en payant le parking par exemple ou en faire une sortie formative, ou offrir une formation. Chaque bénévole pourra choisir.
- Nous allons avoir des frais de mobilier, la commune nous installera en juin une mezzanine. Nous aurons bientôt tous les paramètres pour arriver à un fonctionnement normal.
- Nous aimerions nous équiper pour sortir. Un triporteur serait idéal une demande de fonds privé sera faite.
- Notre demande à la commission sociale sera de CHF 18000.- et reprise de capital CHF 6500.-

Remarque : les assurances et les cotisations ASL et AGI sont à différencier lors de la demande de budget.

Les frais généraux 2015 : CHF 3000.- qui comptaient les animations entre autre et pour 2016 CHF 1000.-.

Les appellations des comptes sont à revoir.

Faire une reprise de capital et utiliser une partie pour le réaménagement.

#### e. Approbation des rapports

Le rapport d'activité, le rapport des comptes et le rapport des vérificateurs des comptes sont acceptés à 12 voix et une abstention.

#### f. Election des vérificateurs des comptes

Madame Christiane **Lorand** et Monsieur Jean-Pierre **Tombola** sont élus vérificateurs des comptes.

#### g. Démission et élection des membres du comité

Démissionne :

Madame **Hess** Christine

Se représentent :

Mesdames **Delaloye** Marianne, **Elberdey** Amal, **Aebischer** Corinne.

Se présentent :

Madame Aferdita **Murselaj**, Madame Maria **Bravo**, Monsieur Gilles-Olivier **Bron**.

Le comité est élu à l'unanimité.

#### h. Présentation des enjeux et projets pour 2016-2017

Cette année la mezzanine sera montée en mois de juin, le réaménagement se fera durant l'été. Nous allons séparer les espaces. Les étagères seront destinées uniquement aux prêts-

Un coin 0-4 ans sera mis en place.

Renouvellement du mobilier de jeu.

En 2017 nous rachèterons des étagères nous sommes en pleine réflexion et avons de nombreux projets.

Un déficit nous attend ouvrir la ludo alors que Pierre sera en formation 2 jours par mois.

Nous voulons également nous équiper pour jouer dehors aller 1 à 2 fois par semaine à la rencontre du public lors des beaux jours.

#### i. Divers

- Monsieur **Koller** félicite et salue l'énergie du comité des bénévoles et de **Pierre** pour le « grand chantier » qui est en cours.
- Nous devrions revoir nos statuts afin que les nouveaux membres ne doivent pas attendre l'AG pour devenir membre à part entière. Réponse : c'est noté dans le code civil. L'association peut en tout temps accepter des nouveaux membres dès qu'ils paient leur cotisation ils auront alors le droit de voter lors de l'AG suivante. On nous conseille de consulter la FCLR sur ce point. Ne soyons pas trop procédurier. Il n'y a pas tant d'enjeux. A CHÂBAL l'AG a

donné une délégation au comité pour l'acceptation des nouveaux membres par exemple.

- L'expérience avec l'EMS n'a pas été réitérée car Pierre de la Fée ne nous a pas relancé.
- Les locaux sont loués par la commune au Comptoir Immobilier.
- Pourquoi n'y a-t-il pas de porte sur l'extérieur ? Question de sécurité.

**Pierre** remercie le SCOS et nos partenaires.

Fin de l'AG 19h00

Fait aux Avanchets, le 3 mai 2016-05-03

Corinne **Aebischer**  
Secrétaire du comité